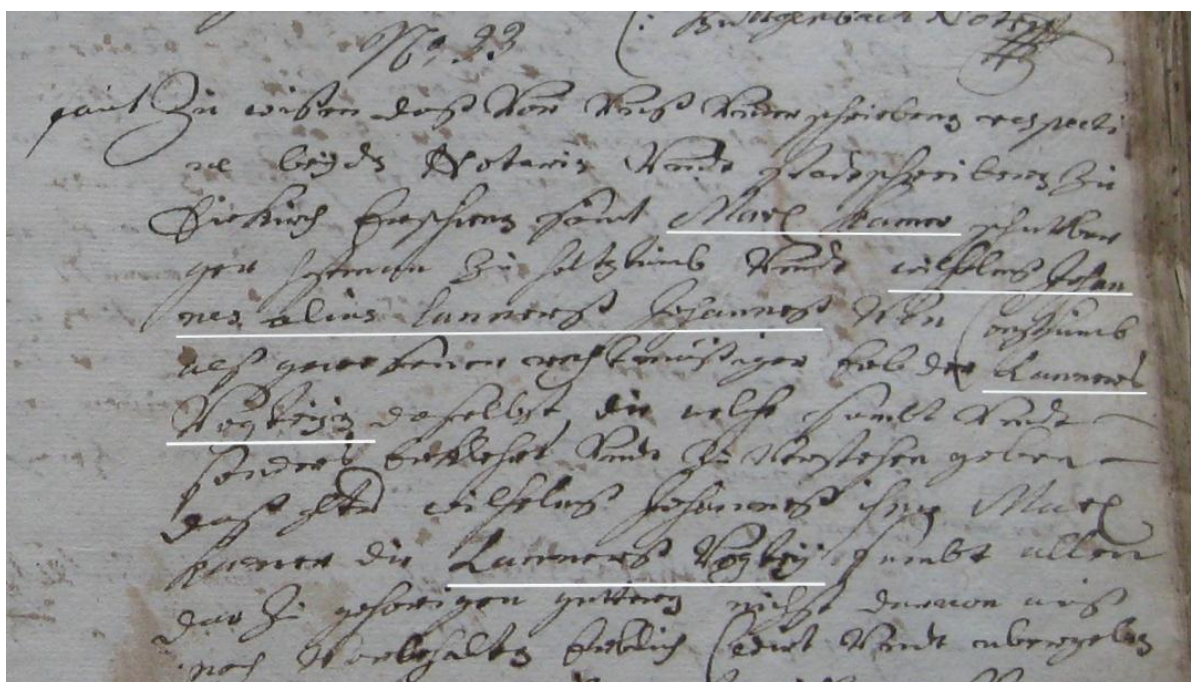


## La Lanners Vogtey

Jusqu'en janvier 2012 l'histoire des Lanners commençait avec la naissance de Hans Jacob, fils de Klesgen Lannersch, le 30.3.1679 à la ferme de la Schuttbourg à Holzthum. Il n'y avait pas d'informations sur l'origine de Klesgen et sur sa présence à la ferme, dont le métayer était Marx Kamer. Ce dernier est qualifié de « Altvater », donc grand-père, de deux enfants de Klesgen et il est ainsi très probablement son beau-père. L'introduction du registre des baptêmes en 1677 empêchait toute recherche antérieure sur cette base.

Mais voilà que Claude Loesch, également un descendant de Klesgen, généalogiste et lecteur averti d'actes notariés, découvrit dans sa collection un acte du 27.6.1681 dans lequel « Wilhelms Johan alias Lanners Johannes » de Consthumb cède à Marx Kamer la « Lanners Vogtey » sise à Consthumb.



No 33 facit Zu wißen daß vor uns unterschriebenen respective beyds Notarie und Stadtschreiber zu Diekirch erschiene sint Marx Kamer schutburger hofman zu holtztumb und wilhelms Johannes alias lanners Johannes von Consthumb als gewesener rechtmäßiger erb der Lanners Vogtey daselbst, die welche sambt und sondres erklehrt und zu verstehen geben daß gite wilhelms Johannes ihm Marx kamer die Lanners Vogtey sambt allen dar zu gehorigen gutter nicht darvon auß noch vorbehalten erblich cedirt und ubergebe .....

ANL MCN 2684 Buttgenbach Charles Diekirch Acte 27.6.1681 Kamer Marx-Lanners-Johannes Claude Loesch 26.1.2012

L'acte entier et sa transcription sont reproduits sous [http://www.lannersnet.lu/files/LANNERS Joh.-KAMER Marx Acte 1681.pdf](http://www.lannersnet.lu/files/LANNERS%20Joh.-KAMER%20Marx%20Acte%201681.pdf)

Il inspire quelques commentaires :

- Le langage juridique de l'époque n'est pas toujours très clair pour un lecteur non initié de 2012 et mériterait un coup d'œil plus expert : « *gewesener rechtmässiger erb* », « *anfalls gehabter minderjahrgskeit beklagt* ».
- Une Vogtei/vouerie (voir encadré plus loin) était une propriété seigneuriale (ici le Comte de Wiltz ?) qui n'était relaissée qu'à une famille ayant les ressources humaines et matérielles de

la faire fructifier. Dommage que nous ne connaîtrons probablement pas mieux cette branche et son émergence.

- Des descendants de Johannes Lanners ne sont pas connus, du moins sous le nom Lanners.
- L'acheteur est Marx (Marcus) Kamer, le métayer de la ferme de la Schuttbourg à Holzthum et beau-père probable de Klesgen Lanners. Aurait-il fait l'acquisition dans l'intérêt de ses petits-enfants dont 2 étaient déjà nés ? Le fait est qu'entre 1720 et 1730, 7 naissances Lanners sont connues à Consthum, dont plusieurs peuvent être clairement identifiées comme des arrière-petits-enfants de Marx Kamer. Marx n'ira pas y habiter lui-même, car il réside toujours à Holzthum en 1701.
- Le prix semble modeste (comparé à celui payé par de Hans Niklas Lanners en 1717 lors de son mariage au Scharthof) et reflète peut-être une propriété en mauvaise état et sans terrains agricoles.
- L'acte ne porte pas de signature des deux protagonistes, même pas sous forme de croix. Quelle en est la raison dans un acte immobilier quand-même important engageant les parties dans la durée et opposable le cas échéant à des tiers ?
- Enfin, nous constatons que le nom **Lanners est déjà utilisé en 1681 dans sa version définitive** qui mettra encore quelques décennies à s'imposer de façon générale.

Vers 1680 il n'y avait donc pas seulement la famille Klesgen Lanners à Holzthum, mais également une famille du même nom à Consthum. La formule « Wilhelms alias Lanners » semble indiquer que Johannes Lanners avait épousé une Wilhelms, suivant la coutume que très souvent le mari prenait le nom de la maison de son épouse. S'il vendait en 1681 sa propriété qu'il avait héritée « héritier de plein droit de la Lanners Vogtey », ses parents étaient décédés et il avait un certain âge. Comme il n'y avait vraisemblablement pas plusieurs familles Lanners dans les 2 villages de Holzthum et de Consthum, nous admettons qu'il était un frère de Klesgen né vers les 1650.

Le nom Velmes /Wilmes, sans doute identique à la variante Wilhelms utilisée par le clerc dans l'acte ci-dessus, est connu, puisque trois porteurs du nom qui habitaient à Consthum ont été parrains/marraine d'enfants de Klesgen, dont en 1699 un Johan qui pourrait bien être l'ancien propriétaire de la Lanners Vogtey.

Le recensement des feux de 1656 (Oster) cite un Wilhelms Michel, propriétaire d'un cheval aveugle avec poulain et Lammers Endress, journalier fort démuné, mais pas trace d'une Vogtei (vouerie) Lanners. Pour Lammers Endress, il est précisé que « sa maison et ses biens sont tombés dans les mains du seigneur ». Serait-il le père de Lanners Johannes, le cédant de la vouerie de 1680, qui aurait réussi à récupérer le bien familial, lequel aurait alors été la Vogtey? Voir à cet égard le chapitre qui suit.

## VOGTEI

Le terme allemand de [Vogt-Vogtei](#) désigna au Moyen-Âge la délégation de pouvoir du souverain sur des territoires entiers, contre indemnités et alléances. Au fil des siècles cette procédure s'appliqua aussi au niveau régional et local.

Le terme français correspondant de **Vouerie** semble n'avoir eu qu'une répartition locale au Luxembourg, car il ne figure pas dans les dictionnaires français historiques et même Wikipedia reste étrangement muette.

Jusqu'au 18e siècle, la Vogtei appartenait au seigneur local qui la relaissait contre paiement d'indemnités en nature et en espèces, voire des travaux dans les champs ou au château. Une particularité de la [Vogtei](#) était également son indivisibilité et sa transmission au premier enfant né qui devait indemniser ses frères et soeurs en cas de mariage à l'étranger. Le gendre pouvait figurer comme héritier s'il s'obligeait à pourvoir aux besoins des autres membres de la famille. Ces règles sont tissées régulièrement dans les contrats de mariage.

Modèle de gestion et de contrôle manifestement efficace, la vouerie était fort répandue également dans notre pays. Ainsi l'Abbaye St. Maximin de Trêves ne possédait pas moins de [30 Vogteien à Mersch](#) au 13e siècle. Plus près de notre sujet, Franz Schroeder, le spécialiste de la région de Consthum-Hoscheid et auteur du Livre des Familles de la paroisse de Brandenburg, a identifié 6 voueries à Hoscheid où vivaient des Lanners qu'il a essayé d'extraire dans un diagramme. Parmi elles la Carigers Vogtei où Hans Jacob Lanners, l'ancêtre de l'auteur et grand calligraphe dans sa signature, prendra pour épouse vers 1705 Angela Cariers.